



**SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET D'EGALITE
DES TERRITOIRES DE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR**

**ORGANISER UN MAILLAGE EQUILIBRE DU TERRITOIRE ET CONFORTER LES
CENTRALITES**

15 MARS 2017

Le deuxième forum thématique a été organisé le 15 mars 2017, sous forme d'ateliers de travail, pour co-construire les objectifs du SRADDET sur la ligne directrice « organiser un maillage équilibré du territoire et conforter les centralités ».

Des tableaux de propositions d'objectifs ont ainsi été examinés au sein des trois ateliers de travail (un par orientation).

Ces objectifs restaient des exemples qui ont été discutés, complétés, amendés et priorisés lors des ateliers de travail.

Les compléments des participants figurent en bleu

(3) Le nombre vote par objectif figure en parenthèse à la fin de l'objectif

Règle : 5 gommettes par participant

Une mise en commun à l'issue de chaque atelier puis une restitution par le Président d'atelier en plénière ont permis de synthétiser les productions sur chaque orientation.

ORIENTATION 1 : DYNAMISER ET REVALORISER LES CENTRES VILLES

Président : Yannick CHENEVARD, Conseiller régional, 7ème Vice-Président délégué en charge de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Consultant : Thibaut CASTAN, Algoé

Intention stratégique/table	Objectifs priorités	Synthèse à chaud
1. Redynamiser les villes et centre-bourgs Hôte de table : Frédéric DESSIVAUX, Service Aménagement et politiques territoriales 15 participants 	• Fixer des objectifs à destination des documents d'urbanisme en matière de mixité fonctionnelle et d'aménagement urbains de qualité dans les centres urbains / Accompagner le développement du commerce (16) • Résorber l'habitat ancien dégradé (politique de rénovation urbaine, lutte contre l'habitat indigne, et de rénovation énergétique des logements) / Accélérer la réhabilitation énergétique de l'habitat (13) • Encourager la requalification de l'espace public (11) • Faire des centres-villes des accès privilégiés aux réseaux numériques / Favoriser la transversalité des politiques publiques, les politiques intégrées (commerce, habitat, propreté, sécurité, stationnement, ...) (10) • Promouvoir un urbanisme de qualité : soutenir financièrement les études de densification et entrées de villes, et le volet urbain des plans paysages (4) • Encourager les opérations de renouvellement urbain (par des mécanismes d'aide foncière, fiscale, ...) (4) • Préserver les espaces verts, parcs et jardins, et développer de nouvelles formes urbaines qui laissent des espaces de respiration (réduction des îlots de chaleur, du bruit, amélioration de la qualité de l'air) / Favoriser l'intégration de la nature en ville (2) • Développer des typologies de logements adaptées : Renforcer la création de logements étudiants, pour personnes âgées ... (1) • Guider les documents d'urbanisme dans la recherche d'un potentiel de renouvellement urbain et de densification (0)	• Favoriser la mixité fonctionnelle à toutes les échelles (commerce, habitat...) • Résorber l'habitat ancien dégradé (énergie, ...) • Requalifier les espaces publics et valoriser la nature en ville • Densifier les centres-villes qualitativement et réintroduire la mixité sociale • Soutenir et aider les projets de réhabilitation vertueux (aides fiscales, ...) ➤ Prendre en compte le statut particulier de l'habitant de centre-ville ➤ Traiter la transversalité des politiques publiques dans les centres-bourgs (politique intégrée)

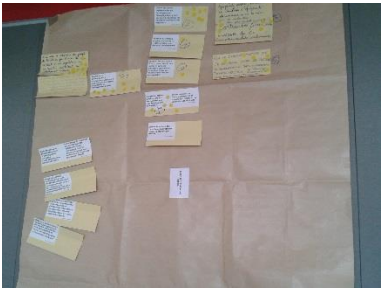
2. Construire la stratégie d'implantation des activités économiques et commerciales Hôte de table : Anthony DILLMANN, Service financements aux entreprises 11 participants 	• Mettre en place une connaissance partagée : observatoire de la vacance commerciale et du foncier éco (lien avec la CMAR/CCIR, enjeu sur l'offre de proximité et les comportements d'achat des ménages) (12) • Elaborer un DRAAC : Document Régional d'Aménagement Artisanal et Commercial (8) • Mettre en place un moratoire sur les zones d'activités commerciales : réserver le foncier économique aux activités productives (8) • Envisager des modalités de portage financier des commerces et baux vacants (5) • Favoriser les commerces de proximité et prioriser les implantations commerciales en centre urbain notamment par la régulation des surfaces en périphérie (5) • Définir des objectifs à l'échelle des bassins de vie (InterSCoT) : enjeu de la mesure (4) • Développer des pépinières horizontales sur les locaux vacants (4) • Structurer une offre d'aménagement de sites de logistique urbaine, fonctionnant avec des véhicules propres (3) • Traiter les enjeux du portage foncier et immobilier, de la revitalisation urbaine : SEM, SPL, quel rôle de l'EPF ? (2) • Traiter l'enjeu d'animation commerciale : managers de centre-ville (2) • Recentraliser les services publics en centre-ville (exemplarité du SP) (2) • Inciter les SCOT à porter une vision stratégique en matière d'aménagement commercial au travers des DAAC (Document d'Aménagement Artisanal et Commercial) (2) • Développer des fiscalités adaptées au maintien du commerce de centre-ville (exonération de taxe foncière, taxe sur les locaux vacants, ...) (0) • Favoriser le développement de plateforme locale de commerce et d'artisanat de proximité (0) • Conditionner la conception et la réalisation de zones économiques, d'équipements et d'infrastructures, à une faisabilité technico-économique pour déterminer le dimensionnement optimum au regard des aléas prévisibles au titre des risques naturels majeurs. (0) • Traiter l'enjeu de la professionnalisation du commerce et de l'artisanat (0) • Favoriser les conditions d'arbitrage à 10 ans des implantations de commerces et d'activités, entre les centres villes et les zones commerciales (0) • Traiter l'enjeu de la professionnalisation du commerce et de l'artisanat (0) • Traiter l'enjeu de la logistique du dernier kilomètre(e-commerce) (0)	• S'adapter aux évolutions des comportements de consommations (e-commerce) • Registre stratégique / gouvernance - Développer une connaissance partagée : vers un DRAAC ? - Développer les partenariats avec l'ensemble des acteurs (chambres consulaires, acteurs privés...) • Mesures / outils - Réserver le foncier économique aux activités productives - Mobiliser les outils fiscaux, développer des pépinières dans les locaux vacants - Intervenir à l'échelle des bassins de vie (SCoT, InterSCoT, ...) - Promouvoir des managers de centre-ville (ingénierie publique) - Traiter la logistique du dernier kilomètre - Favoriser l'implantation des services publics en cœur de ville, développer des lieux d'animation, culturels
---	---	--

3. Resserrer l'échelle de la vie quotidienne Hôte de table : Cécile MEZGER, Agence d'urbanisme de Toulon Var (AUDAT) 11 participants 	• Minimiser et optimiser-Diminuer les temps de trajet domicile-travail : Intensifier les services et emplois dans les centres ... (8) • Soutenir l'animation des centres et des espaces publics par le développement d'une offre d'équipements et d'activités culturelles, éducatives, sportives... (8) • Repenser la mixité fonctionnelle des centralités (commerces, habitat, équipements, services, ...) (7) • Favoriser l'accessibilité des centres par l'amélioration de la mobilité et du stationnement : Limiter l'accès automobile des hyper-centres / Piétonniser les centres / Créer des parcs relais gratuits aux extrémités des lignes de transports (objectif moyennement partagé) (7) • Développer – Redévelopper de nouvelles qualités urbaines dans les centres-villes (5) • Déployer des solutions de mobilité durable en centre-ville: vélos à assistance électrique, pédibus, navettes électriques... associées aux usages numériques (5) • Créer des lieux d'interconnexion et favoriser la ville intelligente (mobilité, services, numérique) (2) • Organiser la structuration des transports en commun selon les besoins en déplacement des bassins d'emploi (interSCoT) (0) • Organiser la répartition des équipements publics selon l'accessibilité des services, favorisant notamment la prise en compte de bassins de vie (1) • Faciliter et généraliser la pratique des mobilités actives (vélo, marche...) et pas uniquement en centre-ville, autour des déplacements courts (0)	• Focale : habitants et travailleurs des habitants hors métropoles • Organiser la qualité de l'offre de service et la répartition des équipements selon leur accessibilité • Travailler la qualité des espaces publics, intégrer la nature en ville, dissocier les itinéraires • Diminuer les temps de trajet domicile-travail (usages numériques, ...) et travailler les lieux d'usages • Retravailler la mixité, cofinancer des études stratégiques • Optimiser les déplacements (modes doux, TC) ➤ Faciliter la vie et la consommation en centre-ville
---	--	---

ORIENTATION 2 : MAITRISER LA GESTION DE L'ESPACE

Président : Roger DIDIER, Conseiller régional, Vice-Président à l'aménagement du territoire

Consultant : Judith BAUDELET, Algoé / Marie BOUCHET, Algoé

Intention stratégique/table	Objectifs priorités	Synthèse à chaud
1. Maitriser l'étalement urbain Hôte de table : Gilles PERILHOU, Agences d'urbanisme d'Avignon, AURAV 	• Mettre en cohérence les projets de territoire par bassin de vie, aidant à des équilibres de centralités, maîtrisant leur étalement urbain / La maîtrise de l'étalement urbain doit être forte et adaptée à la typologie des communes (centralités d'équilibre, centres-bourgs, ...) pour garantir une offre de service adaptée aux besoins des habitants, un fonctionnement cohérent de la commune, et des espaces naturels et agricoles de qualité entre les centralités maillant le territoire (10) • Soumettre le développement d'extensions urbaines à une utilisation préalable du potentiel de renouvellement urbain (7) • Définir des zones préférentielles de développement démographique, ayant vocation à concentrer les nouvelles productions de logements (7) • Exiger des formes urbaines moins consommatrices d'espace lors des extensions : mettre en place un volume obligatoire de logements collectifs / ou d'une densité minimale (5) • Ouvrir à une répartition équilibrée de équipements publics, évitant les doublons d'équipements intercommunaux ou de ZAE importantes sur les mêmes zones de chalandise, en réponse aux les contraintes financières croissantes des collectivités locales (eau/assainissement, déchets, vieillissement, ...) (5) • Mettre de la cohérence entre les politiques de développement des différents territoires et SCoT (production de logements, surfaces économiques, transport, ...) (5) • Situer les extensions urbaines au sein de la « tâche urbaine », ou dans son prolongement (1) • Encadrer les documents d'urbanisme dans l'identification des pertes en surfaces naturelles, agricoles et forestières (NAF) et la mise en œuvre de mesures de compensation (1)	Nécessité de l'adaptabilité des prescriptions et recommandations à la diversité des territoires dans le SRADDET et pas sur une simple typologie de « taille de commune » mais aussi sur de la morphologie... et élargir la focale sur les bassins de vie (oublier les limites administratives) • Quel niveau de prescriptivité pour le SRADDET : où mettre le curseur ? - Prescriptif –exigent - Incitatif - Conditionnalité • Définition de l'étalement urbain : accord pour dire que c'est différent de la périurbanisation • Mise en cohérence des projets de territoire • Privilégier les limites physiques et identifier des zones préférentielles de concentration • Qualité des formes urbaines • Risques (évident ...) • Pourquoi cet étalement urbain depuis 20/30 ans et comment le SRADDET peut permettre de réguler...

	• Limiter la surface des parcelles constructibles dans les espaces peu denses (0) • Faire des choix de gestion foncière et d'aménagement anticipant l'accroissement des risques naturels et l'émergence de nouveaux risques incluant les options de retrait stratégique dans les zones inondables et/ou soumises au risques de submersion marine (0) • Restaurer, protéger et développer une trame d'interface terre-mer dont le fonctionnement est lié à la création ou à la conservation de réservoirs de biodiversité littoraux ou marins. (0) • Préconiser une méthode d'analyse du phénomène de consommation d'espace partagée (pour mieux comprendre et comparer les dynamiques à l'œuvre dans les territoires) (0) • Réduire la consommation foncière par rapport aux dix années précédentes : Fixer des objectifs en termes de réduction de la consommation d'espace (0)	- Facilités : coût du foncier, stationnement, ... facilité de construction - Appétence des « citoyens » / encouragement d'être propriétaire
2. Restructurer les espaces périurbains, à partir de leurs centralités, limiter leurs extensions, intensifier les services et les emplois	• Structurer l'armature urbaine pour limiter les besoins de déplacements et favoriser l'utilisation des transports alternatifs à la voiture (10) • Soumettre le développement d'extensions urbaines à l'existence d'une connexion actuelle ou prévue à un réseau de transports publics (8)	• Structuration de l'armature urbaine : débat sur la forme que prend l'armature - On est à la fois sur des axes et sur des pôles

Hôte de table : Marc ESPONDA, Agence d'urbanisme Toulon Var, AUDAT 	• Inciter la densification organisée des zones d'urbanisation diffuses ou pavillonnaires (8) • Orienter la construction neuve prioritairement sur les parcelles libres dans les espaces déjà urbanisées (7) • Anticiper la pression sur les ressources (l'eau et le foncier) par un mode de gestion concertée de leur usage à l'échelle des territoires (6) • Exiger des formes urbaines moins consommatrices d'espace lors des extensions : mettre en place un volume obligatoire de logements collectifs / ou d'une densité minimale (6) • Préserver l'équilibre ville-campagne et organiser leur complémentarité en développant des partenariats au sein des territoires (0)	• Redonner de la constructibilité par un redécoupage, adapter le modèle par rapport à la trame qu'on a à disposition - Densification / intensification urbaine • Renouvellement urbain est aussi à développer dans le périurbain tout en préservant le modèle d'urbanisation - Que fait-on des centres villes ? : trouver des outils type de péréquation et développer de l'urbanité dans les CV - Offre de logements de qualité, travail nécessaire sur la forme urbaine • Distinguer la problématique du foncier et la pression sur les ressources notamment eau - Faisabilité du développement des territoires au regard des ressources mobilisables et qui vont être utilisées (changement de prisme) • Equilibre ville / campagne - Réhabiliter le rôle productif des campagnes
3. Préserver le foncier agricole, forestier et naturel	• Identifier dans les documents d'urbanisme les zones irriguées et les ouvrages d'irrigation pour Protéger les terres agricoles irrigables de l'urbanisation / Préserver la ressource en eau (au niveau local) - Utiliser et développer les moyens de transport d'eau existants dans un cadre de maintien et de développement d'une agriculture durable et raisonnée (8)	Distinguer foncier forestier et foncier agricole / préserver pour développer • Champs multiples et contradictoires

Hôte de table : Mireille PILE, Direction de l'agriculture et de l'eau 	• Préserver en localisant les espaces agricoles et forestiers à enjeux (7) • Maîtriser et développer des pratiques agricoles (dont l'élevage et agropastoralisme) favorable aux continuités écologiques (7) • Promouvoir les outils de protection de type ZAP et PAEN pour sanctuariser les espaces agricoles stratégiques / Identifier les zones à enjeu pastoral (foncier) : à rappeler en enjeu même si invisible sur une carte régionale (6) • Maîtriser l'artificialisation du foncier agricole ou forestier en lien avec le développement du photovoltaïque et des énergies renouvelables (6) • Préserver la dimension identitaire et économique des paysages agricoles (attractivité touristique de PACA) (4) • Répondre aux besoins en matière d'équipements collectifs agricoles (Points de ventes collectifs, plateforme compostage, ...)/ Gérer les nouvelles constructions en zone agricole : périurbain, urbain et interdire toute construction dans les zones agricoles stratégiques (4) • Sécuriser une filière d'alimentation locale (production et distribution) : PAT (Projet Alimentaire de Territoire) (3) • Mettre en place des mesures de compensation agricole dans les démarches de planification : Eviter Réduire Compenser (localement) (3) • Favoriser la restructuration foncière et Eviter les phénomènes de mitage de la zone agricole (3) • Favoriser le dév. des activités agricoles au sein des massifs forestiers (2) • Réduire la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers : définir des objectifs chiffrés à l'échelle régionale (1) • Préserver le foncier aussi pour un accès à la ressource minérale (1) • Labelliser des productions en agriculture urbaine durable (limitant les intrants polluants) (0) • Lutter contre les phénomènes de "cabanisation" et le développement d'activités non-agricoles	- Pas les mêmes enjeux entre forêt et agriculture : forte concurrence entre les 2 - Enjeux forestiers nouveaux par rapport à la biomasse par ex. - Idem au sein de l'agriculture : pas mêmes enjeux entre foncier agricole en péri urbaine et en zone rurale • Multifonctionnalité de l'agriculture : préserver pour développer - Tourisme, paysage, économique, paysages... - Bannir le terme de « sanctuarisation » - Permettre le fonctionnement écologique et valoriser également l'agriculture • Approche à avoir sur la ressource en eau pour permettre le développement de l'agriculture en espaces naturels • La mise en place de mesures de compensation n'est pas une finalité en soi, d'abord ERC... • Construction en zones agricoles - Structuration de filières donc besoin de bâtiment collectif • Projet alimentaire de territoire • Foncier lié aux carrières...
4. Qualifier et promouvoir un foncier économique sobre et adapté aux besoins des entreprises	• Mettre en place une connaissance partagée : Observatoire régional et départemental du foncier économique des CCI de PACA pour offrir un foncier et de l'immobilier d'entreprises adapté aux besoins des acteurs économiques diversifiés (8)	• Requalification / densification des ZAE - Beaucoup de zones existantes mais obsolètes ne répondant pas aux standards actuels et prospectifs

Hôte de table : Xavier DURANG,
Service Connaissance et
Prospective



- Améliorer l'attractivité de certaines zones d'attractivité concernées par l'obsolescence par la requalification et leurs insertions urbaines / Privilégier la requalification des Zones d'Activités Economiques plutôt que les extensions nouvelles / Développer de **nouveaux** parcs d'activité obligatoirement écoresponsables (7)
- **Eviter le développement / l'implantation de logements et de commerces en ZAE productives / Préserver le foncier productif (7)**
- Offrir un foncier et de l'immobilier d'entreprises adapté aux besoins des acteurs économiques diversifiés, à **l'accessibilité adaptée et au niveau de services adapté (7)**
- **Préserver le développement des activités liées au BTP - recyclage des déchets inertes (centrales à béton, plateforme de tri, ...) (6)**
- Elaborer une stratégie coordonnée sur le foncier pour accueillir les grandes filières d'excellence (4)
- Définir des schémas d'accueil d'activité économiques avec un équilibre urbain/périphérie (3)
- Optimiser les stratégies urbaines touristiques et industrielles sur le foncier portuaire (2)
- Mettre en place une stratégie volontariste pour faire face à la vacance commerciale dans les centres-villes (2)
- Porter des initiatives pilotes pour inventer la zone économique de demain (2)
- Maintenir et développer **et considérer** l'espace agricole comme **zone d'** activité économique (1)
- Prendre en compte des besoins des usagers des zones d'activité (desserte en TC, THD, association de zones, etc.) (1)
- Limiter la création de nouvelles ZAE tant que les zones existantes ne sont pas remplies à 80 % sauf exceptions opérations d'intérêt régional et / ou ZAE connectées au système de TC existant ou en projet identifié (0)
- Mettre en place des ratios emplois/hectares dans les projets d'aménagement économique (0)
- Repérer les bonnes pratiques de la dynamisation commerciale (0)
- Repenser l'offre de commerces et leurs implantations dans le cadre de la "Smart Région" (0)
- Attirer de nouveau les consommateurs dans les centres-villes (0)
- Nécessité de connaître l'offre : consolidation des observatoires
- Zones d'activités / espaces d'activités (pas viable de mettre en place un ratio nb emplois / surfaces)
- Cycle de vie des bâtiments / penser à la modularité des bâtiments dès la « conception » des ZAE
- Zones 3.0 / smart région...
- Lutter contre « le gaspillage » du foncier économique
- Conserver le foncier productif / éviter le logement et le commerce dans le foncier économique
- Certaines fonctions sont typiquement urbaines
- Dépasser la vision communale de la ZAE
- Schéma inter territoires de ZAE : mutualisation de services, réseau de ZAE
- Stratégie foncière / développer du foncier nouveau support des grandes filières du territoire (type OIR)
- Identifier des emplacements ZAE pour les activités type BTP...
- Débat sur le commerce et le foncier agricole (= foncier économique ?)
- Activité économique : dualité activité concurrente / complémentaire...

- **ORIENTATION 3 : Structurer le territoire, conforter les centres et organiser les réseaux**

Président : Robert BENEVENTI, Conseiller régional

Consultant : Frédérique METIVIER-LOPEZ, Inddigo

Intention stratégique/table	Objectifs priorités	Synthèse à chaud
1. Promouvoir un développement équilibré du territoire régional, et conforter une armature territoriale urbaine lisible Hôte de table : Isabelle TURCHETTI, Service Planification Régionale et territoriale 	• Diminuer les déplacements longs et la facture énergétique par un développement équilibré du territoire régional / Accéder en 10 min à un point d'arrêt TC (contrats d'axes) / Identifier des espaces stratégiques de développement et leur place dans la multipolarité, définir leur vocation (urbaine, économique, commerciale), et les modalités de leur développement / Développer le haut débit numérique pour mailler le territoire et structurer l'activité des réseaux (entreprises, santé, éducation, recherche, silver économie...) (11) • Prioriser le développement de l'urbanisation, des transports et des services à partir des polarités urbaines du territoire et de leur rôle (armature territoriale) / Scénarios des centralités, intensité urbaine et qualité de vies (6) • Identifier les équipements structurants pour le territoire et irrigation des équipements de proximité / Articuler sur l'ensemble des territoires de vie les services de proximité (sport, commerce, santé, numérique, économie, social, ...) (6) • Promouvoir une démarche interSCOT (Région et au-delà, solidarités entre territoires) (6) • Anticiper sur les risques d'aggravation des déséquilibres urbain-rural liés à la création des métropoles / Respecter l'économie de chaque territoire (pas uniquement stratégique) (5) • Donner leur place pour faire vivre les territoires périurbains à côté des métropoles (4) • Identifier des zones préférentielles de développement démographique, ayant vocation à concentrer les nouvelles productions de logements (faire des territoires multifonction, ne pas faire de dortoir) (3) • Organiser une accessibilité maîtrisée des espaces naturels touristiques et de loisirs (schéma régional véloroutes et voies vertes) (2) • Concevoir et construire des projets d'infrastructures et d'aménagement intégrant les continuités écologiques (1) • Anticiper les besoins d'adaptation, d'optimisation et de développement des réseaux de distribution d'énergie (1)	• S'attacher aux modes de vie choisis sur le territoire et adapter l'aménagement aux différents contextes • 2 options : - Les métropoles se gèrent, les départements et la région s'occupent des autres territoires - La région pose un cadre d'interaction entre tous les territoires • Prendre appui sur les bassins de vie (services, éviter la fracture numérique, organisation des déplacements) • Respecter l'économie des territoires, pas seulement les sites stratégiques de développement régional

2. Choisir des modes de déplacements transports adaptés aux besoins des territoires

Hôte de table : Annick GIRAUDOU, Direction des Infrastructures et des Grands Equipements



- Organiser les complémentarités des réseaux et des infrastructures en prenant en compte la densité de l'offre (9)
- Coordonner le transport entre territoires urbains et ruraux (train des Pignes par exemple) / Importance de la billettique (complémentarité de l'offre, informatique, penser trajet avec même tarif) (7)
- Renforcer la performance de l'intermodalité à travers le développement des pôles d'échanges / Mettre en valeur les règles déjà existantes (code de la rue, plan d'action mobilités actives, à venir) (7)
- Adapter et coordonner l'offre de transport (fréquence, amplitude horaire, volume de places offertes) à la demande et au potentiel de développement des zones desservies (7)
- Préciser que le retard de la région en matière de déplacements est un enjeu territorial majeur pour améliorer l'attractivité des territoires, en cohérence avec les deux autres enjeux de développement des emplois et de production de logements / Pour qu'une offre soit efficace, la cohérence urbanisme transports est importante (6)
- Développement des solutions de transport à la demande pour favoriser le désenclavement des territoires ruraux ou urbains mal desservis (le TAD doit surtout s'intéresser au dernier kilomètre) / Adapter le transport aux actifs/jeunes (4)
- Mettre en place une plateforme commune d'information (desserte, retards,) et mise à jour afin de connaître les différentes offres (bus, covoiturage, autopartage, ...) (4)
- Choisir les modes de déplacements adaptés aux besoins des territoires (3)
- Question : Doit-on rattraper le retard de la Région en matière d'infrastructures et de services de transport ou doit on s'en saisir comme opportunité pour faire un saut en matière d'usage de la mobilité (télétravail, téléconférence, nouveaux usages des infra, mobilité partagée...) pour exemple, le saut en Afrique sans passer par le téléphone filaire (3)
- Développer des modes de déplacements nouveaux (covoiturage, autopartage, ...) (2)
- S'appuyer sur le développement des nouvelles formes de mobilités et leurs services associés pour assurer le désenclavement des territoires (2)
- Travailler la qualité de l'air, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la mobilité durable, l'économie circulaire (2)
- Prendre en compte le coût complet de la desserte en transport public des territoires (investissement infrastructure, entretien/maintenance et services) et analyser sa pertinence socio-économique au regard de la création/du maintien d'autres investissements/services (1)
- Ne pas relier tous les projets de développement et de modernisation d'infrastructures ferroviaires au projet de la LN PACA (RER aire toulonnaise ou modernisation ligne actuelle entre Aubagne et Toulon) (1)
- Envisager l'institution d'une conférence des AOM à l'échelle régionale (Chef de filât Région en matière de transports) : une conférence régionale des AOM avec tout le monde ? Quel intérêt de
- Intermodalité des Pôles d'Echange Multimodaux, et coordination des horaires de transport
- Adapter et coordonner l'offre de transport (fréquence, amplitude en s'appuyant sur la demande et le potentiel des zones servies), apporter une meilleure coordination entre les réseaux et les AOM
- Organiser les complémentarités des réseaux & infrastructures en prenant en compte la densité de l'offre

	mettre dans une salle CD04 et CD83 ? Peut être plutôt une conférence des AOM par département ? (0) - Assurer la desserte des zones urbaines du couloir rhodanien et de la bande littorale par des moyens massifiés en spécialisant les modes pour développer la complémentarité entre offre inter pôle et offre intra pôle (0) - S'assurer de l'accessibilité des équipements et services métropolitains via les transports et le numérique (0)	
3. Equilibrer la répartition des équipements, en particulier les sites à enjeu pour la Région Hôte de table : Laurent GARNIER, Direction de l'aménagement du territoire et de la transition énergétique 	- Créer des modes opératoires « facilitants » pour les porteurs d'infrastructures et d'aménagement (11) - Organiser la répartition des équipements publics et privés selon l'accessibilité des services, favorisant notamment la prise en compte de bassins de vie (11) - Repenser le maillage des équipements d'enseignement, enseignement supérieur, santé, ... (+ culture, sport, économie) (11) - Structurer un réseau de P.E.M / Etablir une typologie de sites de gares mettant en avant les potentiels de développement urbain (5) - Définir un réseau de sites et espaces à enjeu régional (par ex selon trois typologies : intérêt national, régional, local...) (6) - Intégrer la démarche réseaux électriques et énergies « intelligents (Flexgrid) (1) - Intégrer l'implantation des énergies renouvelables avec la dimension stockage pour le développement des territoires, en particulier autoproduction / autoconsommation (1) - Favoriser les initiatives de mutualisation des réseau d'énergie (1) - Mobiliser le potentiel du numérique afin de mettre en réseau les équipements (maisons régionales de santé, sites d'éducation, etc.) et améliorer la qualité des services qu'ils délivrent (1) - Hiérarchiser (pas de tout partout !) (1)	- Avoir un programme d'équipements qui permette de faire vivre les territoires (services de proximité), sans focaliser sur les grands équipements seulement - Bien définir la fonction des polarités pour trouver la bonne articulation entre les équipements, services, transports - Structurer un réseau PEM et établir une typologie de sites de gares , penser l'articulation PEM/urbanisme

- Réflexion transversale aux 3 tables : Des Métropoles conscientes de leur attractivité, mais qui souhaitent que l'ensemble du territoire en bénéficie

ETAIENT PRESENTS :

Conseil Régional

Roger DIDIER, 13^e Vice-Président délégué à l'aménagement du territoire et du logement

Philippe VITEL, Vice-Président, Conseil Régional PACA

Yannick CHENEVARD, 7^e Vice-Président délégué à l'emploi, la formation professionnelle et l'apprentissage

Robert BENEVENTI, Conseiller régional

Serge MORO SIBILOT, Cabinet, Conseil Régional PACA

Paul MOURIER, Directeur Général des Services, Conseil Régional PACA

Alix ROCHE, Directrice de la Délégation Connaissance Planification Transversalité, Conseil Régional PACA

Annick GIRAUDOU, Directrice Adjointe, Conseil Régional PACA

Danièle GRILLOT, cheffe de service, Conseil Régional PACA

Jean-Baptiste CHABERT, chef du service connaissance prospective

Véronique VOLLAND, Cheffe du Service Planification Régionale et Territoriale

Catherine BALGUERIE-BAIS, chargée de mission au Service Planification Régionale et Territoriale

Lorraine MAZUR, chargée de mission au Service Planification Régionale et Territoriale

Isabelle TURCHETTI, chargée de mission au Service Planification Régionale et Territoriale

Christine ARTICO, chef de projet au service connaissance prospective

Frédéric DESSIVAUX, Conseil Régional PACA

Anthony DILLMAN, Conseil Régional PACA

Laurent GARNIER, Conseil Régional PACA

David GRZYB, chargé de mission, Conseil Régional PACA

Patricia HARINCK, chargée de mission, Conseil Régional PACA

Sylvain THUREAU, chargé de mission, Conseil Régional PACA

Conseil Economique Social et Environnemental Régional PACA

Gilbert CHAUVET, Vice-Président, Conseil Economique Social et Environnemental Régional

Myriam BARNEL, Conseiller, Conseil Economique Social et Environnemental Régional

Nathalie ROCAILLEUX, Présidente de la commission sport, jeunesse, vie associative, Conseil Economique Social et Environnemental Régional

Sylvain BROSSAUD, Conseil Economique Social et Environnemental Régional

Gilles MONTALAND, CESER - CFDT

Administrations d'Etat

Jérôme BOSC, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) PACA

Conseils Départementaux

Joseph ANTONINI, responsable aménagement du territoire et urbanisme, Conseil Départemental du Var

Arielle SORSO, Adjointe au responsable du service rénovation urbaine et logement des plus démunis, Conseil Départemental du Var

Thomas VILLESSOT, chef du service aménagement ingénierie, Conseil Départemental du Var

Rémi BLEYNAT, chargé de stratégie territoriale au Conseil Départemental du Var

Audrey BORGIO, Direction des routes, Conseil Départemental du Var

Sandra PERES-LE BORGNE, chargée de mission, Conseil Départemental du Var

Christine DUTE, chargée de stratégie territoriale au Conseil Départemental du Var

Geneviève PRIMITERRA, Conseillère départementale, Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence

Marie-Ange PORT-LEVET, Directrice des Stratégies d'Aménagement au Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence

Paulette RICHARD, coordinatrice suivi SCot/PLU SRADDET, Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

Métropoles

Benoît FANJEAU, responsable adjoint de la Direction Aménagement du Territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence

Sylvie FERRARIN, cheffe de projet plan de déplacements urbains de Marseille à la Direction Mobilité Déplacements, Métropole Aix-Marseille Provence

Marie-Josée GARCIA, Métropole Aix-Marseille Provence

Jean-Marc PEROL, Métropole Aix-Marseille Provence

Camille NICOLS, chef du service développement durable, Métropole Nice Côte d'Azur

Philippe SICCARDI, Service Observatoire et dynamiques métropolitaines, Métropole Nice Côte d'Azur

Communautés d'Agglomération

Chantal SORIANO, Directrice générale des services, Communauté d'agglomération Provence Verte

Jean-Pierre VERAN, Vice-Président, Communauté d'agglomération Provence Verte

Jean-Paul LANDAIS, Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération

Armel LEHEN, Vice-Président, Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération

Emmanuelle MARTIN, Vice-Présidente, Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération

Claude BREMOND, technicien, Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération

Estelle DUPIN, instructeur ADS, Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée

Manuel VANNI, chef de service, Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée

Gaëlle CLAIR, chargée de mission ANRU, Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée

Bénédicte TORRES, chargée de mission, Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée

Laura GERARD, chargé de mission mobilité, Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération

Anthony VALLET, technicien, Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération

Philippe POULEAU, Vice-Président délégué au SCOT, PLU et équilibre social de l'habitat, Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération

Paul-Christian OLLIER, directeur adjoint aménagement du territoire, développement économique, lutte contre les inondations, tourisme et prospective, Communauté d'Agglomération Var Esterel Méditerranée

Karine FONTAINE, Directrice de l'habitat et la cohésion sociale, Communauté d'Agglomération Dracénoise

Florent FERRUCCI, chef de service projets urbains et maîtrise d'ouvrage, Communauté d'Agglomération Dracénoise

Christine ROUVIER, directrice adjointe animation économique, Communauté d'Agglomération Dracénoise

Laurent SEMAVOINE, Directeur Général des Services, Communauté d'Agglomération Dracénoise

Communautés de Communes

Cyril PIAZZA, Conseiller du conseil communautaire, Communauté de Communes du Pays des Paillons

Fabrizio CECCARELLI, chef de service Aménagement du Territoire, Communauté de Communes du Pays des Paillons

Jean-Luc LONGOUR, Président de la Communauté de Communes Cœur Var

Eloïse FOURNIER, Communauté de communes Alpes d'Azur

Sarah VOISIN, Communauté de communes Alpes d'Azur

Pascal RUIZ, chargé de mission urbanisme, Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat

Anne-Claire SAMSON, Directrice, Communauté de Communes Provence-Verdon

André SIEGEL, Directeur de l'action stratégique à la Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze

Nathalie BAUJOIN, responsable service urbanisme, Communauté de communes du Pays de Fayence

Samuel BERTRANDY, responsable développement économique et attractivité, Communauté de communes du Pays de Fayence

Claire ACCOSSANO, responsable du Pôle Aménagement du Territoire, Transports de la Communauté de Communes Cœur du Var

Cécilia BROVIA, chargée de mission Grands Projets à la Direction Générale de la Communauté de Communes du Golf de Saint-Tropez, représentant Vincent MORISSE, Président

Syndicats Mixtes

Michel BARRIAU, chargé de mission au Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée

Alain FARJON, Syndicat Mixte SCOT du Bassin de vie d'Avignon

Marc JUILLET, Directeur de l'aménagement du territoire, Syndicat Mixte Pays de la Provence Verte

Myriam REYNAUD BANUS, Syndicat Mixte du SCoT de l'Aire Gapençaise

Communes

Bruno AGOSTINI, Directeur urbanisme et foncier, commune de Manosque

Parcs naturels régionaux

Patrick COHEN, responsable du service urbanisme paysage, Parc Naturel Régional du Lubéron

Jean-Philippe GALLET, co-directeur, Parc Naturel Régional du Verdon

Chambres consulaires

Christophe GLORIAN, Conseiller référent Aménagement du Territoire à la Chambre de Commerce et de l'Industrie PACA

Maud SIWEK, développeur territorial, Chambre de Commerce et de l'Industrie Marseille Provence

Jean-Baptiste DAVID, développeur territorial, Chambre de Commerce et de l'Industrie Marseille Provence

Sylvie PARCINEAU, responsable du pôle prospective et développement territorial à la Chambre de Commerce et de l'Industrie Var

Joanin MAILHAN, chargé de mission, Chambre de Commerce et de l'Industrie Var

Sylvie TORPOR, responsable urbanisme et foncier, Chambre de Commerce et de l'Industrie Nice Côte d'Azur

Fanny ALIBERT, responsable service foncier territoires, Chambre d'Agriculture Var

Didier DAMBREVILLE, Directeur, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Région PACA

Evelyne DELPIVAR, Directrice, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Région PACA

Agences d'urbanisme

Marc ESPONDA, Agence d'urbanisme de l'Aire Toulonnaise (AUDAT)

Simon DE BERGH, chargé d'études à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (AGAM)

Cécile MEZGER, Directrice Adjointe du Pôle Stratégie et Prospective à l'Agence d'urbanisme de l'Aire Toulonnaise (AUDAT) Var

Olivier MINELI, Directeur d'études, Agence d'urbanisme Pays d'Aix – Durance (AUPA)

Gilles PERILHOU, Directeur, Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV)

Autres organismes publics

Didier LAPACHERIE, Etablissement Public Foncier PACA (EPF)

Patricia SCHMIDT, études expertises, Etablissement Public Foncier PACA (EPF)

Camille CAILLON, stagiaire, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Organisations privées

Guillaume ANTON, animateur énergie et territoire, association des communes forestières du Var

Michel PIERRE, Vice-Président pour l'Ouest Var, Union des Associations pour la sauvegarde de la Nature et du Littoral varois (UDVN)

Lydie ABELLO, Association Toulon Var Déplacements

Karine BOULOT, Directrice de développement, SOMECA

François CONTAL, délégué territorial, Capenergies

Roger DERMESROPIAN, DERAC

Henri DOU, CIWORLDWIDE Think Tank

Anne-Marie REBOUL, Présidente, Association Toulon Avenir

Jean-Paul LEROY, Association Toulon Avenir

Mathieu THOUSEAU, attaché de communication, GRTgaz

Erik MASCARO, Directeur territorial du Var, GRDF

Jean-Luc GAVIANO, conseiller, GRDF

Philippe MAURAS, Directeur Adjoint du Centre Développement et Ingénierie Marseille (CDIM)

Alain SEGUIN, Toulon Var Déplacement

Sylvain GENDRE, chef de projet, ENEDIS

Jean-Michel SACCAZES, directeur territorial, ENEDIS

Marion GUIBERT, chargée de mission, UNICEM

Jean-Yves PETIT, Fédération Régionale France Nature Environnement PACA (FNE)

Antoine CARTARD, responsable Var, Conservatoire d'Espaces Naturels de PACA

Farid TOUAHRIA, membre de la Fédération Régionale France Nature Environnement 13

Louis FONTICELLI, Président, Association Régionale Fédérations Pêche et Protection du Milieu Aquatique

Jean-Paul-Marie KLEIN, FNE/ Noster PACA

Hélène RENARD, déléguée au développement régional, groupe La Poste

Georges LAURENT, Vice-Président, Fédération des communes de l'Est Toulonnais

Syndicats

Richard GHIS, FSU PACA

Personnes

Claudia VITEL

AMO SRADDET

Judith BAUDELET, ALGOE

Thibault CASTAN, ALGOE

Marie BOUCHER, ALGOE

Frédérique METIVIER-LOPEZ, INDDIGO